

Observations du 23 novembre 2022

1)

à l'attention du commissaire enquêteur

J'ai pris connaissance de ce projet, et j'y suis favorable, car il permet à la fois de pérenniser une exploitation agricole, tout en préservant la faune et la flore.

La transmission d'une telle entreprise créée avec beaucoup de travail et peu de repos doit être encouragée.

Dans la crise énergétique actuelle que nous traversons, la pose de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie

renouvelable est une bonne idée.

Joëlle LEROUX

2)

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai pris connaissance du dossier de projet de parc photovoltaïque à Saint-Hilaire-la-Treille. Je me permets d'apporter mon avis de citoyen. Confronté aux problématiques de la baisse importante des effectifs ovins en tant que directeur d'une coopérative ovine pendant 40 ans, je peux témoigner que j'apprécie ce projet qui cumule activité agricole valorisant les ovins et l'élevage à l'herbe, préservant la biodiversité et produisant une énergie sans gaspillage. Je vous remercie pour votre attention concernant mon témoignage.  
Salutations

Jean-Marie GROLLEAU  
24 rue Abel Fagois  
87170 ISLE